



---

**PROCÈS-VERBAL DE LA 566<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**  
tenue le jeudi 21 juin 2018 à 9 h au salon rouge de l'UQTR  
(566-21-06-18)

---

**Présences :**

M. Ismaïl Biskri, président  
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail  
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires  
Mme France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité  
M. Sylvain Beaudry, trésorier  
Mme Daphné Drouin, secrétaire

**Absent :**

Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales

Diane Beauchemin, conseillère en relations de travail et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires assistent également à la rencontre.

---

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

**CX-566-21-06-18-00** **Projet d'ordre du jour**

---

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Le point sur le renouvellement de la convention
3. Confirmation des dégagelements syndicaux pour l'année 2018-2019
4. Attribution de la bourse commémorative Pierre Sicard
5. Date de la prochaine réunion : 23 août 2018
6. Levée de l'assemblée

**CX-566-21-06-18-01** **Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

**CX-566-21-06-18-02** **Le point sur le renouvellement de la convention**

---

Le VPRT résume le cheminement de la médiation depuis la signature du protocole tripartite avec la ministre David le 14 juin dernier. Il rappelle que le président, le VPRT et Me Gabriel Hébert-Tétrault représentaient le Syndicat tandis que l'UQTR était représentée par le recteur et le vice-recteur à l'administration et aux finances.

Le VPRT indique que le Syndicat a refusé d'inclure dans le protocole plusieurs propositions émanant de la ministre ou de la direction de l'UQTR. La version finale favorise l'amélioration du climat de négociation et l'engagement de la ministre David de trouver à l'UQTR de nouvelles marges de manœuvre financières.

Le VPRT a rencontré le médiateur, le conciliateur et le nouvel observateur du ministère lundi et les parties avaient convenu de poursuivre les discussions à Québec mardi et mercredi prochains.

La rencontre de mardi ne s'est toutefois pas très bien déroulée. Étant le seul représentant du Syndicat à cette rencontre, le VPRT avait l'impression de négocier avec l'ensemble des autres personnes présentes les différentes hypothèses de concessions pour en arriver

rapidement à une entente. Cet inconfort a fait en sorte de mettre rapidement fin à la rencontre et de reporter les prochaines rencontres aux 27, 28 juin et 9, 10, 11 et 12 juillet.

Le VPRT souligne que les discussions ont porté sur le dépôt syndical du 5 juin. Il précise que même si le Syndicat est ouvert à faire des réaménagements de cette proposition c'est à l'UQTR de faire un nouveau dépôt qui en tiendrait compte.

Il serait aussi important que le Syndicat connaisse la nouvelle marge financière dont dispose l'UQTR pour les prochaines années.

Le VPRT mentionne que la poursuite des négociations durant la période estivale nécessite certains ajustements qui tiennent compte :

- Des périodes de vacances des personnes impliquées ;
- Des disponibilités de M<sup>e</sup> Gabriel Hébert-Tétrault ;
- De la possibilité pour la conseillère aux relations de travail de pouvoir comptabiliser le temps consacré à la négociation durant l'été et de pouvoir le reprendre à une autre période de l'année ;
- De la proposition du conseiller aux affaires universitaires de s'impliquer dans la réalisation des info-négo et des communications ;
- Du remboursement rapide des frais engagés par les négociateurs syndicaux.

Le trésorier précise que le versement des compensations financières aux professeurs obligera d'ailleurs la technicienne administrative à prolonger sa période de travail de quelques semaines. Elle pourra donc durant cette période rembourser les frais engagés par les négociateurs syndicaux. Par la suite, il sera possible d'envisager le versement d'une avance de fonds et de faire le bilan à la réouverture du secrétariat à la mi-août.

Le VPRT indique qu'il a reporté sa date de prise de retraite à la mi-octobre. Il espère qu'un projet de convention collective aura été accepté par les membres lors de l'assemblée générale en septembre. C'est aussi à cette occasion que son successeur pourrait être désigné et ainsi faire le point avec cette personne pour assurer le suivi. Il rappelle qu'en plus de la négociation, il y a aussi deux dossiers importants en suspens :

- Le protocole de retour au travail suite au lock-out ;
- L'évaluation des dommages subis par les nouveaux professeurs embauchés le 1<sup>er</sup> décembre 2017

Les membres du comité exécutif se déclarent en accord avec les conditions énoncées pour la poursuite des négociations pour la période estivale.

### **CX-566-21-06-18-03 Confirmation des dégagements syndicaux pour l'année 2018-2019**

Le président rappelle que lors de la réunion du comité exécutif du 12 avril 2018, il avait été convenu d'attribuer un certain nombre de dégagements syndicaux pour l'année 2018-2019. Le comité exécutif n'avait toutefois pas attribué de dégagement au VPRT et à la VPAS considérant l'incertitude sur le déroulement des négociations durant la période estivale et la prise de retraite annoncée du VPRT.

Il s'agirait donc aujourd'hui de confirmer l'attribution des dégagements syndicaux pour la prochaine année.

Le conseiller aux affaires universitaires indique que le Syndicat dispose d'une banque de 13,25 dégagements pour l'année 2018-2019.

Après discussions, les membres du comité exécutif conviennent :

- D'attribuer un dégage­ment au VPRT pour la poursuite des négocia­tions durant la période estivale ;
- D'attribuer un dégage­ment à la VPAS pour la poursuite des négocia­tions durant la période estivale ;
- D'attribuer un deuxième dégage­ment à la VPSC et à la secrétaire du comité exécutif pour le travail accompli durant la période du lock-out ;
- D'attribuer au professeur Jason Luckerhoff du Département de lettres et communication sociale un demi-dégage­ment pour son rôle de porte-parole du Syndicat auprès des médias durant la période de lock-out ;
- De réduire de 2 à 1,75 les dégage­ments attribués à la présidence pour la prochaine année.

Il est aussi convenu d'informer la direction du service des ressources humaines et les départements concernés de l'attribution de ces dégage­ments.

Au-delà de l'attribution de ces dégage­ments, le président tient à remercier l'ensemble des membres du comité exécutif du travail accompli durant cette période trouble de lock-out.

### **Le VPRT et la VPSC quittent la rencontre à 10 h 15.**

#### **CX-566-21-06-18-04 Attribution de la bourse commémorative Pierre Sicard**

Le conseiller aux affaires universitaire rappelle la règle 4 du Syndicat régissant l'attribution d'une bourse commémorative à la mémoire d'un professeur décédé en poste.

Il souligne que le professeur Pierre Sicard du Département de génie électrique et génie informatique est décédé le 3 juin dernier.

Après discussion, il est convenu de confier au comité des services à la collectivité le processus d'attribution d'une bourse commémorative à la mémoire du professeur Sicard.

#### **CX-566-21-06-18-05 Date de la prochaine réunion**

Les officiers conviennent de tenir les prochaines rencontres du comité exécutif selon le déroulement de la médiation.

#### **CX-566-21-06-18-06 Levée de l'assemblée**

La réunion est levée à 12 h.

---

Ismaïl Biskri  
Président

---

Alain Gamelin  
Secrétaire de la rencontre